



Compte Rendu : Réunion ETR fin de saison 29 juin à Saint Brieuc

Présents : Franck Robert / Kilian Collet / Cédric Roudot / Jean-Noël Vincent / David Bizouarn / Béatrice Rubeaux Grandin / Joël Boucher / Cyril Diné / Aldo Jouanny / Gilles Quenet

Excusés : Ronan Fouéré / Jean-Luc Bartoli

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe technique régionale avec les représentants des commissions qui tous ensemble travaillent au développement du Judo Breton. Sur la saison 2022-2023, la ligue a accueilli 5 événements majeurs à savoir 2 itinéraires des champions, un championnat de France Jujitsu ainsi que 2 tournois Excellences. Cela a été possible grâce à l'engagement des cadres techniques de la ligue, soutenu par les équipes départementales tant techniciens qu'élus.

Le pôle espoirs peut se féliciter des résultats en amélioration. Bravo pour cela à Cédric Roudot, Mickaël, Franck et Kilian ainsi qu'aux clubs qui nous font confiance pour accompagner leurs licenciés dans leur double projet sportif et scolaire.

La ligue a également organisé deux modules de formations continue pour les enseignants. Un en octobre porté par la ligue et un en juillet porté par la Dojo Académie. La qualité d'accueil est systématiquement soulignée. Il est important pour nous de proposer régulièrement ces formations à destination des enseignants.

Point 1 Calendrier :

Remarque : Régions Cadet D1 trop proche du championnat de France.

Réponse : Les dates des régions Cadets, Juniors et Seniors sont imposés par le national, la priorité a été de positionner cette date en dehors des vacances scolaires. Nous avons conscience de la proximité avec le championnat D1

Remarque : Le tournoi Minimes de Cesson positionnés après le championnat régional

Réponse : La Bretagne souhaite accueillir un tournoi excellence Cadet. Les dates étant figés par le national et le club d'accueil souhaitant conserver conjointement tournoi minimes + cadets. Nous avons fait le choix de laisser au club support ces deux tournois. Les critères de sélection restent identiques. Les 2 premiers des régions + le 1^{er} de la ranking list à l'issue du dernier tournoi. Dans le cas où le premier de la ranking list suite au dernier tournoi serait finaliste aux régions, le meilleur troisième sera qualifié au championnat de France.

1/4

Il est souligné que le calendrier régional reste très chargé et laisse peu de place à l'organisation des compétitions départementales le samedi. Le Finistère soulève la possibilité d'organiser de nouveau une phase qualificative départementale pour les Juniors. A ce jour, les départements ne font pas consensus sur cette compétition. Il est rappelé que pour les Juniors inscrits à l'université, il y a possibilité de participer aux compétitions universitaires.

Point 2 : Tour de table des commissions

Morbihan : Légère augmentation sur les compétitions en termes de pourcentage suite à l'année post-covid. Des tensions au niveau de l'arbitrage qui résultent des difficultés rencontrées à l'échelon régional pour assurer le quota nécessaire au bon déroulement des compétitions.

Il est demandé à ce que les ceintures de couleurs avec l'appellation « coupe régionale » puissent bénéficier de la relation grade-championnat en tournant chaque année sur les départements qui souhaiteraient l'accueillir.

Individuel Benjamins : Formule en repêchage intégrale : Il a été rappelé l'impossibilité de « croiser » les 3^{ème} places lorsque les combattants se sont déjà rencontrés dans le tableau principal. Il n'y a pas de solution informatique possible à ce jour.

Jujitsu : Département 56, belle réussite au niveau sportif. Dans le 29, la fréquentation du pôle Jujitsu a augmenté par rapport à l'an dernier et se stabilise à 70 – 80 stagiaires. Le 22 et 35 s'organisent ensemble au niveau de leurs challenges départementaux. La qualité d'organisation du championnat de France Jujitsu est soulignée. 3 commissaires sportifs y ont été promus à l'échelon national + 1 arbitre en Duo système. L'accent sur les années à venir est à mettre sur la formation des arbitres. Il est envisagé de dissocier le stage de rentrée d'arbitrage du Judo. Les régions seront organisées en partenariat avec les PDL conformément à la modification sportive de la filière de qualification.

Côtes d'Armor : La problématique de géolocalisation des salles a été soulignée lors de l'Assemblée Générale, des solutions sont à l'étude pour rapprocher et centraliser les animations. Une réunion enseignant s'est tenue, deux enseignants présents en dehors des membres de la commission et du CA. L'an prochain, le département organisera 4 entraînements de masse ainsi que 4 interclubs répartis de manière géographique.

Le département soulève la procédure de création des événements extranet. L'ETR souhaite favoriser sa mise en place dès lors que les clubs sollicitent le département et la région pour obtenir son accord avec le document type de la fédération qui sert de garantie au niveau de l'assurance. Le nouvel extranet devrait permettre aux clubs de faire cette création.

Finistère : Bilan positif concernant l'organisation des stages et des compétitions. Des difficultés dans la gestion de l'inscription des arbitres pour les équipes benjamins et minimes. La réunion d'enseignants se tiendra en septembre. Bonne dynamique du département au niveau de l'arbitrage. Les enseignants demandent l'application des cartons pour les coachs.

Retour a priori positif sur l'organisation des espoirs et cadets à l'échelon régional.

Remarque : Le format des régions minimales peut-il se dérouler en repêchage intégrale ?

Réponse : Nous appliquons la même formule de compétition qu'à l'échelon national → Poule + tableau. Règle appliquée sur l'ensemble des catégories d'âges.

Ille et Vilaine : Mise en place cette saison d'une coupe des ceintures noires le vendredi soir qui a été apprécié. Bonne reprise au niveau des licences. Bon déroulé des entraînements de masse.

Remarque : Suite à la réunion des enseignants une demande d'ajout de la catégorie lourde est demandée pour les équipes benjamins et minimales

Réponse : Pas possible en benjamin à cause de la règle des 10%. Nous ne souhaitons pas rajouter de catégorie de poids à ce jour sur cette population d'âge. Il s'avère qu'à ce jour d'un point de vue démographique que la catégorie des + présente un nombre de combattants inférieurs à la catégorie la plus légère. Nous surveillerons cette évolution à chaque olympiade.

Formation : 14 stagiaires CQP sur cette promotion, 13 ont passé l'examen 11 ont été reçus totalement. 2 n'ont pas validé l'UC 1.

Il va y avoir une évolution concernant l'E-learning et les diplômes des enseignants bénévoles.

Kata : Demande d'avoir un calendrier de l'ensemble des stages sur le territoire. Les retours de dossier pour le 5^{ème} Dan sont tardifs, le national en a été averti.

Pôle Espoirs : 5 tournois cadets réalisés et 4 tournois juniors : 25 médailles obtenus en tout. 3 stages nationaux + 2 stages régionaux. Des résultats sportifs globalement en hausse à souligner le titre sportif de Lou Des Cognets.

Grades : Réussite globale de la bascule UV 2 sur les départements (des points restent à améliorer, notamment sur le choix des dates) UV 4 pratique retour positif globalement, des améliorations sont à venir concernant le suivi de la rotation des arbitres. Le Shiaï qui a été rajouté pour ne pas pénaliser les combattants suite à l'arrêt des ceintures de couleurs à l'échelon régional est maintenu. Donc, pas de relation grade championnat sur les ceintures de couleurs porté à ce jour par les départements. Le corps des juges se portent bien, avec des nouveaux enseignants qui s'impliquent grâce à la départementalisation de l'UV 2. Le contenu de l'UV 4 partie théorique a été davantage déterminé pour avoir une homogénéisation sur le territoire. Dans le cas où, l'UV 4 serait mis sur E-learning, la région se servira de cette formation en distanciel.

Retour sur les modifications de l'an dernier

Stages régionaux de février et avril : Apprécié par les départements ce qui leur laisse du temps pour se focaliser sur les catégories des plus jeunes. A maintenir avec une amélioration sur la communication des critères de sélections.

Championnat régional kata : Des retours ont été fait par mail, 3 départements favorables ; 1 département contre. A ce jour, il est très difficile de positionner une date sur le calendrier. Une prise de décision sera faite en août selon les lieux déterminés pour les compétitions.

Propositions de l'ETR

Individuels Benjamins : Se servir de l'exemple de la Normandie avec des poules par groupe morphologique. Se référer aux documents de présentation.

L'ensemble des comités sont favorables. A été fait le choix d'appliquer cette nouvelle formule à partir de la saison 2024 et non dès la saison prochaine., afin de laisser le temps aux enseignants et aux comités d'assimiler la formule. Un temps de formation au tirage au sort est également nécessaire.

Equipes Benjamins : Les petits clubs aimeraient avoir la possibilité de s'associer à plusieurs équipes pour participer. A été souligné le fait que cette animation devait rester une animation et servir à la cohésion des clubs. Deux propositions ont été faites :

- Autoriser plus de 2 clubs à être associés à partir du moment où un nombre inférieur x de benjamins dans le club.
- Ne pas autoriser les associations à partir du moment où un club aurait plus de x benjamins (calcul au 31 août). En cas de modification de l'organisation d'un club, une demande de dérogation à la ligue pourra être réalisée.

Le 2^{ème} point amenant débat au sein de l'ETR, un vote (hors Cadre Technique) a été réalisé. La majorité des membres présents souhaitent appliquer les deux mesures. En revanche, est laissé la possibilité de prêter des combattants dans autant d'équipes souhaitées à partir du moment où cela reste une minorité au sein de l'équipe. Réécriture du règlement en cours.

CORG : Pas de remarque spécifique, accord de l'ETR sur les modifications présentées. Voir doc.

Formation - Projet : La ligue va préparer un dossier d'habilitation pour organiser en autonomie une formation BPJEPS. C'est un projet très structurant pour la ligue, sur lequel nous avons besoin de mobiliser l'ensemble des acteurs du Judo Breton. La formation pourra ouvrir à partir de 12 stagiaires. La période de sensibilisation auprès des enseignants et des éventuels stagiaires et très importante et doit commencer dès aujourd'hui.

La réforme des diplômes va impliquer la mise à contribution des formateurs départementaux. Le calendrier est à structurer en fonction des actions départementales et régionales. Nous attendons à ce jour des informations plus précises de la part du national.

Margaux POYARD
Coordonnatrice Technique Régionale